

[Text]

involved, by the members of the industry, both management and labour, and this department. I think that the consultations we had with them were extensive and in depth and I think that they proved their worth. There was not any question of rushing in late in the game. These discussions started, I suppose, close to a year ago and they were completed over a period of months.

Mr. Stevens: They were hurt, though, from your inactivity.

Mr. Gillespie: I would say that they may have been hurt as a result of international competition.

As to the question about the Anti-Dumping Tribunal, I think perhaps Mr. Barrow, because it is a technical question, might like to put this in context with the whole administration of the tariff system.

The Chairman: Mr. Barrow.

Mr. B. G. Barrow (Senior Assistant Deputy Minister, International Trade, Department of Industry, Trade and Commerce): Thank you, Mr. Chairman. Anti-dumping duties have been applied on imports of footwear entering Canada for several years. Secondly, the reason that the Anti-Dumping Tribunal reports to the Minister of Finance is that, of course, it is part of the administration of the Canadian tariff. An anti-dumping duty is another form of customs duty and they have a very close relationship with the other responsibilities of the Minister of Finance. The tribunal reports to him for that reason, that it is simply a form of customs duty that is applied in certain circumstances when values for export are lower than the values in the country of export. Investigations several years ago, very thorough investigations, were conducted into imports into Canada and dumping duties have in fact been applied for several years against imports, and the industry has indicated its satisfaction with the dumping duties that were applied.

Mr. Stevens: Complete satisfaction?

Mr. Barrow: I do not know whether an industry is ever completely satisfied but certainly their position has greatly improved.

Mr. Gillespie: I am sure they are not completely satisfied.

The Chairman: Votes 1, 5, 10, L15, L20 and L25 allowed to stand.

This meeting is adjourned to the call of the Chair. Thank you very much.

[Interpretation]

ties concernées, par la direction et la main-d'œuvre de cette industrie et par le ministère. Je pense que les consultations que nous avons eues avec eux ont été très nombreuses, et très fructueuses, et je pense que cela a été prouvé. Il n'était pas question d'arriver à toute vitesse une fois que les jeux étaient faits. Je pense que ces discussions ont commencé il y a près d'un an et elles se sont échelonnées sur plusieurs mois.

M. Stevens: Cette industrie a tout de même souffert de votre inactivité.

M. Gillespie: Je pense plutôt qu'elle a pu souffrir de la concurrence internationale.

Pour ce qui est du tribunal anti-dumping, je pense peut-être que M. Barrow, car il s'agit d'une question technique, pourra vous replacer tout cela dans son contexte, avec l'ensemble de l'administration du service du tarif.

Le président: Monsieur Barrow.

M. G. G. Barrow (Premier sous-ministre adjoint, Commerce international, ministère de l'Industrie et du Commerce): Merci, monsieur le président. Les droits anti-dumping sont appliqués aux importations de chaussures qui sont faites au Canada depuis un certain nombre d'années. En deuxième lieu, si le tribunal anti-dumping est comptable au ministre des Finances, c'est, bien sûr, parce qu'il fait partie de l'administration des tarifs canadiens. Un droit anti-dumping est une autre forme de droits de douanes, et cela s'approche de très près des autres responsabilités du ministre des Finances. C'est pour cette raison que le tribunal lui est comptable, c'est simplement une forme de droits de douanes qui est appliquée dans certaines circonstances lorsque les valeurs exportées sont plus vastes que les valeurs dans le pays d'exportation. Il y a plusieurs années, des enquêtes très approfondies ont été menées sur les importations au Canada et les droits de dumping ont en fait été appliqués depuis plusieurs années sur ces importations, et cette industrie a montré sa satisfaction de voir ces droits de dumping appliqués.

M. Stevens: Satisfaction totale?

M. Barrow: Je ne sais pas si une industrie est jamais tout à fait satisfaite, mais la situation dans ce secteur s'est très nettement améliorée.

M. Gillespie: Je suis sûr qu'ils ne sont pas totalement satisfaits.

Le président: Les crédits 1, 5, 10, L15, L20 et L25 sont réservés.

La réunion est ajournée jusqu'à nouvelle convocation du président. Merci beaucoup.